



Comment promouvoir les différentes formes d'engagement des jeunes au niveau régional ?

Présidente de la Commission Sport, Jeunesse, Vie Associative : **Michèle TCHIBOUDJIAN**
Chargé de mission : **Jean-Laurent MEFRET**
Rapporteuse de l'Avis : **Sandra CASTEBRUNET**

Introduction

L'engagement des jeunes prend parfois comme point de départ une prise de conscience sur des sujets d'importance qui traversent notre société et suscitent de nombreux débats. Il n'est pas uniquement un engagement d'appartenance. Parmi ces engagements, nous relevons un changement de contexte, les causes sont souvent urgentes et vitales. La jeunesse est ainsi préoccupée par les questions et les périls liés à l'évolution climatique, elle est également sensibilisée à la lutte contre toutes les inégalités.

Dans ce contexte, le CÉSER a souhaité travailler sur la manière de recréer du lien et de la confiance entre les jeunes et les Institutions, associations, syndicats.

I. L'ENGAGEMENT DES JEUNES : UNE AUTRE RÉALITÉ AU XXI^{ème} SIÈCLE

L'engagement des jeunes reste une réalité dans les milieux associatifs et les mouvements populaires, mais il s'exprime différemment aujourd'hui. Les formes et domaines d'engagement sont multiples et variés. L'engagement des jeunes est à la fois plus intense et plus pragmatique.

De plus, s'engager dans une association ou un syndicat, n'apparaît plus comme étant une fin en soi, mais comme un moyen de défendre ou de porter une cause.

Il y a souvent la volonté de s'investir de manière plus ponctuelle, pour un jour, une heure, un week-end en famille. Il faut pouvoir mettre un pied dans l'engagement sans que cela soit rebutant pour le jeune engagé avec la volonté d'une action immédiate et d'un résultat rapide.

A côté du bénévolat ponctuel ou régulier, il faut noter l'émergence du volontariat (service civique, volontariat international ou européen) qui est un engagement indemnisé qui se développe depuis 2015.

Dans ces multiples facettes, l'engagement peut également se concrétiser, en politique, dans le cadre syndical, entrepreneurial, coopératif, mutualiste, humanitaire, sportif, solidaire et environnemental. Cette diversité

offerte renforce les possibilités d'engagement des jeunes. Les structures d'engagement doivent être aidées dans leur moyen de fonctionnement pour suivre les aspirations de la jeunesse.

II. PROPOSITIONS :

1. La Région SUD : un rôle de pilote et de financeur

- Organiser une table ronde dans un avenir proche sur la valorisation de l'engagement et des modalités de la reconnaissance du bénévolat et de son évaluation.

L'objectif est d'établir un état des lieux, de mieux appréhender les conditions d'engagement de la jeunesse au sein de la région.

- Identifier les moyens et périmètres d'actions de la collectivité régionale au service des acteurs soutenant par exemple le monde syndical, entrepreneurial, coopératif, mutualiste, humanitaire, sportif, solidaire et environnemental et l'ensemble de la vie associative.
- Conduire un repérage des initiatives et des besoins des fédérations et des associations qui œuvrent sur le terrain pour faire vivre le bénévolat et l'engagement. Ceux-ci étant garant d'une vitalité démocratique et d'une vitalité économique des territoires.

2. Favoriser le pouvoir d'agir des jeunes avec le Parlement Régional de la Jeunesse (PRJ)

• Intensifier le rôle du PRJ et favoriser le rayonnement de cette initiative sur le territoire régional.

C'est une Assemblée de dialogue construite au sein du Conseil régional pour les jeunes et par les jeunes. Ce lieu d'échange est une instance consultative, toutes les directions de la collectivité Régionale peuvent la solliciter et recueillir son avis.

• Faire travailler spécifiquement le PRJ sur l'engagement des jeunes dans la ruralité et construire des appels à projet dans ce domaine.

Il convient de susciter l'engagement sous une forme ludique et collective.

• Soutenir des opérations d'envergure régionale, au travers du Parlement Régional de la Jeunesse, pour développer le goût de l'expérience collective à l'image de l'exemple du Tour de France Républicain imaginé par La Ligue de l'Enseignement rassemblant environ 100 jeunes et partant pendant les vacances scolaires estivales.

L'objectif est de comprendre les enjeux de la citoyenneté française et européenne. C'est un bel exemple d'action collective favorisant la culture de l'engagement. Le jeune peut ainsi mesurer la place qu'il occupe dans la société et son pouvoir d'agir pour le bien commun.

3. Accompagner les associations à accueillir des bénévoles et particulièrement des jeunes

Les jeunes cherchent à se constituer un réseau pour trouver des opportunités d'emploi. Le bénévolat est aussi un levier pour l'insertion professionnelle et/ou un repérage de potentiels futurs salariés pour une association (autre forme d'engagement dans le projet).

• Accompagner les associations à créer des offres de missions encourageant les parcours d'engagement.

• Encourager le bénévolat de compétences : les demandeurs d'emploi et les jeunes sont nombreux à rechercher ce type de bénévolat pour exercer leurs compétences, passer de la théorie à la pratique et être valorisés.

• Renforcer les liens entre la jeunesse et les associations et développer davantage les actions des associations de l'éducation populaire (interventions des associations sur différentes thématiques : citoyenneté/famille/liens sociaux/animation et culture/forum découverte des métiers au sein des établissements/encourager le débat et développement de l'esprit critique, etc...)

• Encourager les associations à intégrer des plus jeunes au sein des gouvernances associatives.

La place faite aux plus jeunes pour se réaliser est parfois minimisée.

• Valoriser et communiquer sur la richesse du tissu

associatif au sein des établissements scolaires et des acteurs accompagnant les jeunes, pour faire évoluer l'image de ce secteur et renforcer son attractivité.

4. Favoriser le parrainage ou le tutorat, dans une logique intergénérationnelle

• Imaginer un dispositif d'accompagnement pour les lycéens permettant de devenir co-président, co-trésorier d'une association.

5. Favoriser l'engagement dans le monde professionnel

• Créer les conditions dans l'action collective professionnelle au sein du Conseil régional, pour favoriser non seulement l'adhésion, mais plus encore l'engagement de jeunes dans l'activité syndicale.

• Favoriser et soutenir la connaissance du monde syndical et de l'entreprise et de sa visibilité chez les jeunes générations qui n'ont pas le même bagage sur l'histoire sociale du pays ou la même familiarité avec les syndicats que dans des contextes historiques.

• Développer la reconnaissance de l'engagement dans les parcours professionnels.

• Renforcer la connaissance du monde de l'entreprise dont celui de l'économie sociale et solidaire.

• Faire la promotion et intégrer l'option Croix-Rouge dans les lycées et les facultés car c'est un plus pour le cursus des étudiants.

• Soutenir la représentativité des corps intermédiaires en direction de la jeunesse dans les lycées les structures d'engagement et les syndicats (permettre la disponibilité de représentants pour sensibiliser, former, suivre etc...)

6. Développer la formation des bénévoles

• Abonder au Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA).

L'objectif de ce fonds, financé par l'Etat, est de former les bénévoles, de renforcer leurs compétences notamment en gestion associative et pour l'accès à la citoyenneté.

Conclusion :

Financer la formation des jeunes qui s'engagent, comme bénévoles, serait une belle reconnaissance de la part de la Région des multiples compétences qu'on peut acquérir dans le bénévolat ou dans toute forme d'engagement et serait un levier supplémentaire et facilitateur de l'insertion et de la formation des jeunes.